Kit de mobilisation :

Vous trouverez ci-dessous **deux mails types**, que nous vous proposons d'envoyer aux parlementaires de votre territoire, et **à choisir** en fonction de leur **engagement préalable** pour le budget du Pacte en faveur de la Haie.
Ces modèles d'emails sont à personnaliser selon votre structure et votre territoire avant envoi.

Pour **savoir si les parlementaires de votre territoire se sont mobilisés** sur le budget du Pacte en Faveur de la Haie retrouvez ici (n'hésitez pas à faire usage de la fonction CTRL+F) pour trouver vos parlementaires :

- **La liste des Députés** ayant porté un **amendement** pour le Pacte Haie pour le Budget 2025:

https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/04/deputes-ayant-soutenu-le-Pacte-Haies.pdf

- **Liste des Députés et Sénateurs ayant posé une question écrite** en faveur du Pacte en 2025 :

https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/06/Questions-ecrites-des-parlementaires-Pacte-Haie.pdf

- **La liste des Sénateurs** ayant porté un amendement pour le Pacte Haies pour le budget 2025:

https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2025/04/senateurs-ayant-soutenu-le-budget-du-Pacte-Haie.pdf

Mail type 1 : parlementaire qui s'est déjà mobilisé sur le budget du Pacte Haies

Objet : Baisse de budget du Pacte Haies - Proposition d'amendements – PLF 2026 – Partie 2

Bonjour [Madame / Monsieur le Député / la Députée / le Sénateur / la Sénatrice],

Présentation de la structure

Nous vous écrivons à nouveau pour vous faire part de **notre vive inquiétude sur le budget du Pacte en faveur de la haie.**

Vous vous étiez mobilisé/e pour le Pacte en faveur de la haie lors du Projet de loi de finances 2025 / via une question écrite au Gouvernement et nous vous en remercions une nouvelle fois.

Votre soutien avait été déterminant pour maintenir un budget en 2025 et permettre l'ouverture, mi-septembre, d'un appel à projets du Pacte Haie via la DRAAF (nom du territoire), même si les montants attribués restaient bien en deçà des besoins des territoires.

Pour rappel, le Pacte avait été annoncé en 2023 comme étant doté de 110M d'€ par an sur au moins 3 ans, afin d'atteindre + 50 000km de haies en 2030, objectifs désormais inscrits dans la loi (article 37 de la LOA).

En 2024, sur toute la France près de 80M€ avaient été engagés en quelques mois pour le Pacte montrant l'ampleur des besoins.

Nous sommes donc très inquiets pour 2026, car le Projet de loi de Finances prévoit seulement 7M€ pour le Pacte Haies.

Une somme largement insuffisante au regard de l'engouement sur le terrain et de l'importance de la haie pour la transition des territoires (résilience face aux aléas, services agronomiques, prévention des crues, de l'érosion, biodiversité, stockage carbone).

En juillet dernier, 600 structures (acteurs de l'arbre et de la haie, chambres d'agriculture, associations environnementales, coopératives, organisations d'agriculteurs, pépinières, entreprises, fondations, fédérations de chasseurs...) ont signé un appel à sauver ce Pacte Haies, preuve de son fort ancrage sur le terrain.

Le cas échéant donner un exemple de terrain : pour notre département / notre structure, l'année dernière XX emplois ont été créés / XX structures de notre territoire ont répondu à l'AAP / XX structures sont aujourd'hui dans l'incertitude… / remise en cause d'emplois dans notre structure alors que XX agriculteurs ont demandé à pouvoir bénéficier de plantations…

Face à ces alertes budgétaires, nous vous proposons ci-joint **2 amendements** rédigés par Réseau Haies France dont nous sommes membres (ajuster le cas échéant) que vous pourriez **déposer pour la partie 2 en séance publique.**

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Avec tous nos remerciements pour votre appui précieux,

Nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Mail type 2 : Parlementaire qui ne s'est pas encore mobilisé sur le budget du Pacte

Objet : Inquiétude sur le budget du Pacte en faveur de la haie – PLF 2026

Bonjour [Madame / Monsieur le Député / la Députée / le Sénateur / la Sénatrice],

Présentation de la structure

Nous vous écrivons pour vous faire part de notre vive inquiétude sur le budget du Pacte en faveur de la haie.

La haie est aujourd'hui largement reconnue comme un outil de transition et de résilience des territoires, en raison des multiples services qu'elle fournit (stockage carbone, régulation du cycle de l'eau, intérêt agronomique…).

Le Pacte en faveur de la Haie, annoncé initialement comme doté de 110M d'€ par an sur 3 ans s'est concrétisé sur le terrain via des appels à projets dont l'utilité a été démontrée : en 2024, 80M€ ont été engagés via des appels à projet pour la plantation et la gestion de haies, preuve des forts besoins sur les territoires.

Alors que nous avons subi une forte baisse budgétaire en 2025, nous sommes très inquiets pour 2026, car le Projet de loi de Finances prévoit seulement 7M€ pour le Pacte Haies.

Alors que le Pacte a permis de créer une dynamique sur le terrain, cette nouvelle baisse budgétaire serait fortement pénalisante pour les acteurs de notre territoire, notamment les agriculteurs nombreux à s'engager pour des projets de plantations.

Le cas échéant donner un exemple de terrain : pour notre département / notre structure, l'année dernière XX emplois ont été créés / XX structures de notre territoire ont répondu à l'AAP / XX structures sont aujourd'hui dans l'incertitude… / remise en cause d'emplois dans notre structure alors que XX agriculteurs ont demandé à pouvoir bénéficier de plantations…

Cette politique est reconnue et essentielle pour les territoires. En juillet dernier, 600 structures (acteurs de l'arbre et de la haie, chambres d'agriculture, associations environnementales, coopératives, organisations d'agriculteurs, pépinières, entreprises, fondations, fédérations de chasseurs….) ont signé un appel à sauver ce Pacte Haies, preuve de son fort ancrage sur le terrain.

Face à ces alertes budgétaires, nous vous proposons ci-joint **deux amendements** rédigés par Réseau Haies France dont nous sommes membres (ajuster le cas échéant) que vous pourriez **déposer pour la partie 2 en séance publique.**

Nous vous remercions et restons bien sûr à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.